

COMMUNE DE TROCHE

BULLETIN MUNICIPAL 2020



LE GAVASSOU—ROUTE DES TEMPLIERS

DATE DE PARUTION
MARS 2021

CONCEPTION
NATHALIE CANNESAN—SANDRINE FAUREL
DIRECTEUR DE PUBLICATION
MICHEL AUDEBERT
IMPRESSION
LES IMPRIMEURS CORREZIENS 19100 BRIVE

Le 15 Mars dernier, un nouveau Conseil Municipal a été élu pour les 6 prochaines années. La propagation rapide du coronavirus a obligé le gouvernement à instaurer un premier confinement et à reporter le 2^{ème} tour des municipales au 28 Juin.

L'installation du nouveau conseil n'a été effective que le 23 Mai. Durant cette période de transition l'ancien conseil et les nouveaux élus se sont attachés à la bonne marche de nos institutions communales. J'en profite pour remercier très chaleureusement les anciens conseillers qui n'ont pas souhaité participer à cette nouvelle mandature : Marie-Christine BURG – Elise BEROCAL - Alain CHADEAUX – Elodie GUINDRE – Pierre JUDDE et Isabelle TINTIGNAC pour leur dévouement et leur implication dans la vie de la commune durant les 6 ans passés.



C'est dans ce contexte de crise sanitaire que le nouveau conseil (14 membres – Pierre JUDDE ayant démissionné) s'est mis au travail afin de finaliser les travaux et les projets prévus pour l'année 2020, (Voirie – Aménagement rue des écoles – Eclairage public à l'église et au monument aux morts– Nouvel éclairage au stade – Création d'une fontaine aux abords du puits place du Marronnier «Travaux en cours » - Mise en place de 2 ralentisseurs aux entrées du bourg route de Pompadour et route de Vigeois « Travaux également en cours »). Il s'est aussi penché sur les objectifs des prochaines années de cette mandature.

Engagés dans une crise durable faite d'incertitude et de crainte c'est avec tristesse et morosité (Confinement et couvre-feu) que l'année 2020 s'est terminée. Espérons que 2021 avec l'aide du vaccin redevienne une année normale, que nous puissions vivre à nouveau dans la convivialité, recevoir nos proches, nos voisins et amis, bref retrouver le bonheur de vivre.

Le Conseil Municipal se joint à moi pour vous souhaiter à toutes et à tous une bonne année 2021.

Prenez soin de vous et respectez bien les gestes barrières.

Le MAIRE Michel AUDEBERT

LE PERSONNEL COMMUNAL

Secrétariat Mairie et Agence Postale

Julie DELMAS

Nathalie CANNESAN



Entretien de la Commune

Sébastien SEGERAL

Fabrice SARRE



André DUPUY, 1er Adjoint



Guy LACHAUD, 2ème Adjoint



Sandrine FAUREL, 3ème Adjointe



Marion DAURAT



Gilles BRETAGNOLLE



Joëlle BRUGERE



Philippe BORDES



Georgette JOUHANNAUD



Hubert LAVERSANE



François SERMADIRAS



Jacques FEYDEL



Martine LORTHOLARY



Nathalie BORDAS

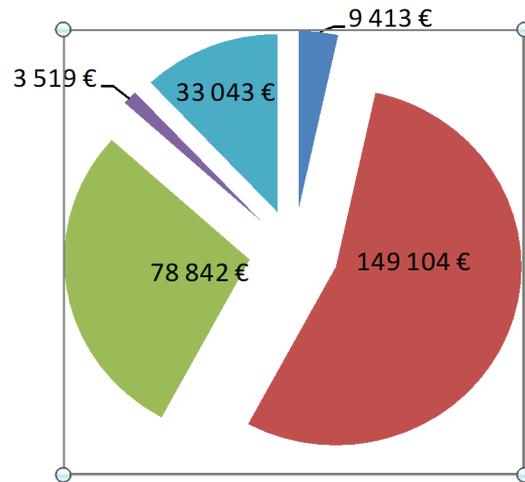
COMMISSIONS DE TRAVAIL	MEMBRES
Travaux	DUPUY A, BRETAGNOLLE G, BORDES P, FAUREL S, FEYDEL J, LORTHOLARY M, SERMADIRAS F.
Cimetière	DUPUY A, BRUGERE J, FEYDEL J, JOUHANNAUD G.
Voirie / Réseaux	LACHAUD G, BRETAGNOLLE G, BORDES P, BRUGERE J, LAVERSANE H, LORTHOLARY M, SERMADIRAS F. (+BORDAS N sans voix)
Finances	AUDEBERT Mi, BRUGERE J, FAUREL S, LORTHOLARY M, SERMADIRAS F.
Vie associative, Jeunesse,	FAUREL S, BRETAGNOLLE G, BORDES P, DAURAT M, DUPUY A,
Gestion des logements	DUPUY A, BRETAGNOLLE G, BORDAS N, LAVERSANE H, LORTHOLARY M
Médias / informatique	FAUREL S, DAURAT M.
Manifestations communales, fleurissement	FAUREL S, BORDAS N, DAURAT M, SERMADIRAS F.
Appel d'offres (BRETAGNOLLE G + JOUHANNAUD G sans voix)	Titulaires : DUPUY A, LACHAUD G, , SERMADIRAS F. Suppléants : BORDAS N, BORDES P, FEYDEL J.
CCAS	AUDEBERT Mi, BORDAS N, BRUGERE J, FEYDEL J, JOUHANNAUD G - LORTHOLARY M - KREBS MC - PRADAUX MJ - DOUSSAUD H - BORDES JP LACHAUD M

COMPTE ADMINISTRATIF 2019

STRUCTURE DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

2019

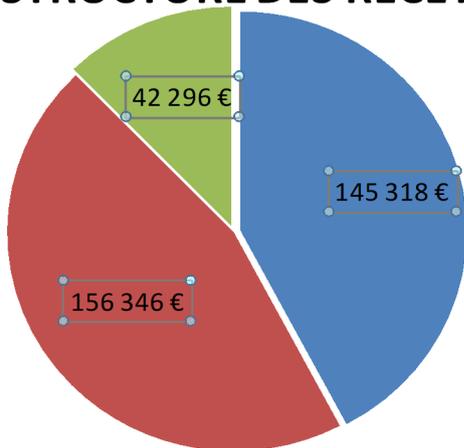
- Contingents, participations, subventions Soit 3%
- Charges de personnel Soit 42%
- Autres charges réelles Soit 31%
- Charges financières Soit 1%
- Autres Soit 23%



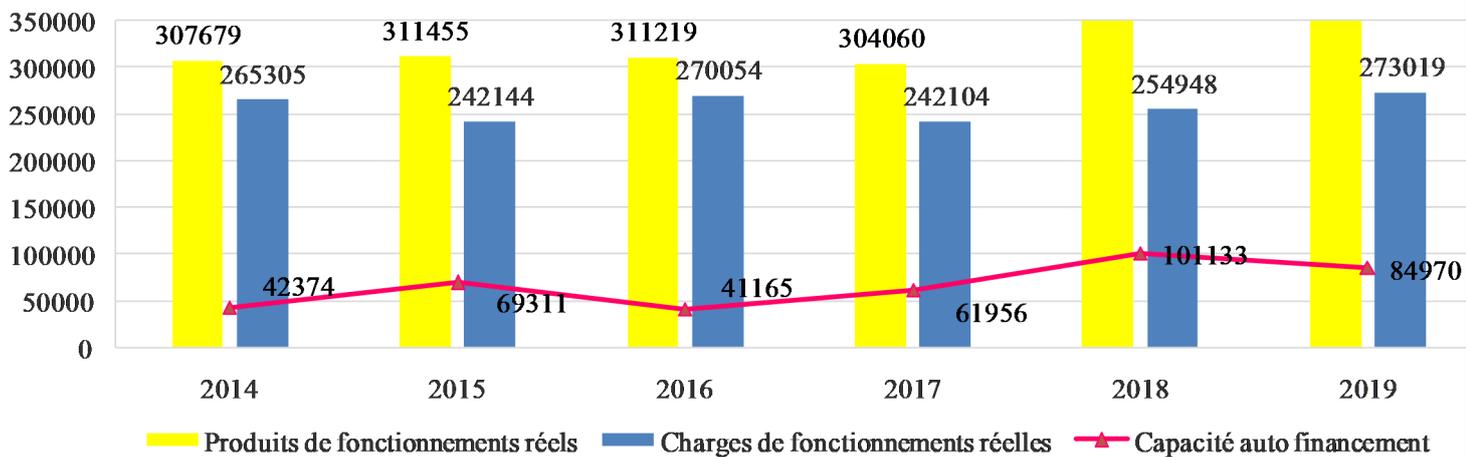
STRUCTURE DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

2019

- DGF et autres dotations Soit 43 %
- Ressources fiscales Soit 45 %
- Autres produits réels Soit 12 %



Evolution de la Capacité d'autofinancement



RECETTES			
FONCTIONNEMENT	Atténuation de charges	14 325	
	Produits services	2 800	
	Impôts et taxes	143 941	
	Dotations et participations	147 874	
	Autres produits de gestion courante	33 500	
	Résultat reporté	112 107,98	
	TOTAL	454 547,98	
	DEPENSES		
	Charges à caractère général	134 400	
	Charges de personnel	141 000	
	Autres charges de gestion courante	44 710	
	Atténuation de produits	10 000	
	Charges financières	4 000	
Virement à la section d'investissement	120 437,98		
TOTAL	454 547,98		
RECETTES			
INVESTISSEMENT	Virement fonctionnement	120 437,98	
	Couverture besoin investissement	97 915,17	
	Reste à Réaliser 2019	91 809,23	
	Nouvelles Subventions 2020	82 684,00	
	Fonds de Compensation de TVA	11 799,80	
	TOTAL	404 646,18	
	DEPENSES		
	Déficit exécution N-1	1 164,62	
	Reste à Réaliser 2019	189 724,40	
	Emprunts	40 500,00	
	Nouvelles dépenses à engager	173 257,16	
TOTAL	404 646,18		

NAISSANCES

Le 16 Mars 2020 : CHASSAGNAC TERRAL Taina

Le 22 Mars 2020 : DUFOUR Louka

Le 2 Novembre 2020 : DELATRE Tiago

PACS

Le 11 Janvier 2020 : Hubert LAVERSANE et Clémentine CAUPERT

DÉCÈS

Le 8 Janvier 2020 : Marthe DANDALEIX née COMMAGNAC à Objat

Le 20 Janvier 2020 : Marie Jeanne BRAUZE à Brive La Gaillarde.

Le 23 Janvier 2020 : Marcel LESPINAS à Dax

Le 24 Janvier 2020 : Georges PENAUD à Troche.

Le 08 Avril 2020 : Marcelle BLONDEAU née PIGNOLET

Le 03 Juin 2020 : Marie-Louise FAURIE née MALIGNE à Lubersac

Le 06 Juin 2020 : Simone VILLEJOURBERT VVE DANDALEIX à Brive

Le 19 Juin 2020 : Félix LE GUILLARD à Troche

Le 13 Août 2020 : Robert BRAUGE à Vigeois

Le 25 Août 2020 : Roger DE BROBEQUE à Neuilly sur Seine

Le 8 Novembre 2020 : Germaine SERMADIRAS née FEYDEL à Payzac

Le 21 Novembre 2020 : Julienne ROCHE née BERNARD à Chabrignac

Le 26 Novembre 2020 : José RODRIGUES à Troche

VOIRIE :

Le programme de voirie 2020 avait été établi comme suit en tenant compte du budget et de la nécessité :
3 entreprises ont réalisé ce programme

Ets FREYSSINET LALIGAND pour un montant de HT 43 478.00 €

Route de la Rebeyrie

Route de Mépiaud

Route de Meyvialle

Allée de la Genette

Ets LASCAUX pour un montant de HT 23874.43 €

Accès parking stade et aire de retournement

Parking du stade

Voirie jusqu'aux vestiaires

Route de Chaumont

MTB MOURY pour un montant de HT 6565.00 €

Traversée de route la Rebeyrie

Chemin du Bos

DEPENSES		RECETTES	
Travaux TTC	88 700.91 €	Subventions	
HT	73 917.43 €	Département	40 000.00 €
		Amende de police	10 000.00 €
		TVA Récupérable	12 125.42 €

Pour le programme 2021, la commission va faire une visite de toutes les routes communales afin d'établir des priorités en tenant compte du budget de la sécurité et de l'urgence. Il sera présenté au conseil municipal pour le valider. De gros efforts financiers sont fait pour l'entretien et la sécurité de la voirie ce qui nous permet d'avoir des routes à peu près en état.



LA GENETTE



LE STADE



LA REBEYRIE

PLAN AMENAGEMENT DE BOURG :

Aménagement et sécurisation de la rue des écoles :

Suite à un appel d'offres géré par la commune et Corrèze Ingénierie, les entreprises LASTERNAS et FREYSSINET LALIGAND ont été retenues pour un montant HT 98 464,22 €

Ce marché comprend :

- Génie civil
- Assainissement
- Voirie
- Travaux de finitions

L'enfouissement des réseaux électriques EP et FT, la pose des candélabres et leur raccordement sont réalisés par l'entreprise CONTANT (entreprise titulaire du marché triennal sur l'électrification rurale).

Le financement de ce marché est le suivant :

E.R. (Electrification rurale) financée par le secteur d'énergie en autofinancement

E.P. (Eclairage Public) la commune ayant délégué la compétence de l'éclairage public à la F.D.E.E. 19. Le reste à charge pour la commune est de 50 %.

F.T. (France Télécom et futur réseau fibre) pris en charge à 50 % du montant HT par le secteur et la FDEE

Financement : E.R. 70 000 € TTC

E.P. 18 000 € TTC

F.T. 12 000 € TTC



Après vérification du réseau AEP (A.E.P. Adduction Eau Potable), il n'y a pas lieu de renouveler ce réseau.

DEPENSES		RECETTES	
Travaux TTC	118 157.06 €	Subventions	
		Département	25 000.00 €
		DETR	45 000.00 €
		Amende de Police	7 935.00 €
		TVA Récupérable	17 245.67 €

Un prochain aménagement de bourg sera réalisé courant 2021 : rue des remparts et route de Lescuras. Les études sont en cours.

DEPLOIEMENT DE LA FIBRE SUR LA COMMUNE :

Elle est gérée par le Département, DORSAL, la Communauté de Communes. Les travaux sont réalisés par l'entreprise NGE. La fibre s'est déployée à grande vitesse sur la commune. Toute la partie bourg, là où les réseaux sont déjà enfouis, la fibre passe dans des gaines prévues à cet effet. Tout le reste de la commune est câblé en aérien avec remplacement des poteaux dans certains cas.

Lorsque ce réseau sera en service, tous les administrés de la commune peuvent avoir accès à la fibre. Pour cela il faudra suivre les indications sur le courrier reçu récemment.



L'ECLAIRAGE PUBLIC :

Eglise :

L'éclairage au sol autour de l'église a dû être remplacé car les anciens projecteurs étaient vétustes, plus étanches et en panne très souvent avec une grosse consommation d'énergie.

Les nouveaux projecteurs sont à LED, plus performants avec une étanchéité contrôlée et une garantie de 5 ans. Le choix de ces projecteurs a été fait avec le conseil du fabricant et les conseils de techniciens spécialistes de la mise en valeur des bâtiments publics (église, château, fontaine...); Les travaux ont été réalisés par l'entreprise CONTANT.



DEPENSES		RECETTES	
Travaux TTC	16 821.60 €	Subvention	
		- Département	5 844.00 €
		TVA	2 299.51 €
		Récupérable	

Eclairage du stade :

L'entreprise CONTANT a été retenue pour remplacer les projecteurs du stade devenus vétustes, toujours en panne, très onéreux avec une forte consommation d'énergie par du matériel mieux adapté, plus performant et plus économique.
Montant TTC 17664.00 €



DEPENSES		RECETTES	
Travaux TTC	17 664.00 €	Subvention	
		- Département	4 416.00 €
		TVA Récupérable	2 414.67 €

RESTAURATION DES TABLEAUX DE L'ÉGLISE

Les 4 tableaux restaurés par l'entreprise A L'ŒUVRE DE L'ART ont réintégré l'église.

DEPENSES		RECETTES	
Travaux TTC	16 536.00 €	Subvention	
		- Département	8 268.00 €
		TVA Récupérable	2 260.47 €



Saint Damien



Sainte Marguerite



Saint Joseph



Saint Come

Travaux en cours de réalisation :

- * ralentisseurs aux entrées de bourg pour sécuriser les secteurs très roulants.
- * aménagement du puits Place du Marronnier avec une fontaine et une couade.

REUNION DU 11 FEVRIER 2020

Subvention Collège de Lubersac – Voyage à Paris

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, donne un avis favorable à la demande de subvention émanant du Collège de Lubersac concernant l'aide au financement d'un voyage à Paris du 17 au 20 Février 2020 pour 4 élèves originaires de TROCHE. Cette subvention s'élève à 200 €, soit 50 € par élève.

Convention de participation aux frais de restauration scolaire de la commune de Vigeois

Un 3^{ème} avenant signé à la convention liant les communes de Troche et Vigeois, pour une participation financière aux frais engendrés par des élèves de Troche pour leur restauration à l'école de Vigeois, afin d'alléger la part restant à la charge des familles. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte l'avenant proposé, reconduit pour l'année scolaire 2019-2020 à l'identique de l'année écoulée, soit une participation à hauteur de 1,50 € par élève et par repas ramenant ainsi le prix du repas pour les familles à 2,50€, identique au prix payé par les familles de Vigeois.

Travaux d'aménagement rue des écoles

Un Marché à Procédure Adaptée a été conclu pour les travaux d'aménagement de la rue des écoles. Après avoir entendu l'énonciation des résultats de l'analyse des offres élaborée par Corrèze Ingénierie, et considérant qu'il convient de retenir l'offre économiquement et techniquement la plus avantageuse, l'offre présentée par les entreprises cotraitantes LASTERNAS et FREYSSINET est retenue, avec la variante demandée, pour un montant HT de 73.748,40€.

Les travaux d'enfouissement et d'électrification sont pris en charge par la FDEE ; l'enfouissement du réseau des eaux potables par le Syndicat de l'Eauvèzère.

Redevance occupation domaine public 2020 par France Télécom

Le décompte du patrimoine des équipements de télécommunications de France Télécom sur le domaine public du territoire communal représente 20,88km aérien et 1,511km en sous-sol ; soit une redevance d'un montant de 1.222,63 Euros.

REUNION DU 11 MARS 2020

1. Participation aux frais de fonctionnement de la FDEE19

La participation aux frais de fonctionnement de la FDEE19 au titre de l'année 2020 s'élève à hauteur de 3.617,40 €.

2. Compte Administratif & Compte de Gestion 2019

Le Conseil Municipal, après s'être fait présenter les Comptes administratifs 2019 et de Gestion 2019 (Compte de gestion présenté par Mr MONTEIL, receveur) a accepté les résultats ci-dessous :

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	274.462,19€	105.824,17€
Recettes	357.988,99€	188.798,02€
Résultat définitif :	+ 112.107,93€	

REUNION DU 23 MAI 2020

Intallation du Conseil Municipal

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Michel AUDEBERT, Maire sortant, qui, après l'appel nominal a donné lecture des résultats constatés aux procès-verbaux des élections du 15 Mars 2020 et a déclaré installer les quinze Conseillers dans leurs fonctions de Conseillers Municipaux.

Dans la foulée, le Conseil Municipal a élu le Maire, les 3 adjoints et a mis en place les différentes commissions.

REUNION DU 4 JUIN 2020

Renouvellement du bail locatif 5 avenue des 3 Roches

Le bail locatif du logement communal sis 5 Avenue des 3 Roches arrivant à expiration le 30 Juin prochain, son renouvellement pour une nouvelle période de 6 ans est accepté. Le montant du loyer reste inchangé à 321,33€.

Remboursement EDF

Un chèque émis par l'entreprise EDF entreprises collectivités, d'un montant de 1254,81€ a été reçu . Ce remboursement de frais correspond à un trop perçu suite à une estimation trop importante par rapport à la consommation réelle.

Tarifs Gaz pour la période Avril – Septembre 2020

Le tarif du gaz à compter du 1/04/2020 jusqu'au 30/09/2020 est de 0.0530€ HT le KWh
Il était de 0.0542€ HT le KWh sur la période précédente.

Participation Etat Elections municipales

La participation de l'Etat pour l'organisation des élections municipales s'élève à 85,83 €

Point sur les travaux

* Tableaux de l'Eglise

Les tableaux sont revenus de l'atelier de restauration.de l'entreprise A L'ŒUVRE DE L'ART.

Pour rappel coût du projet : 16.536 € TTC, montant de l'aide départementale 8.268 €.

*Signalisation

De nombreux panneaux étant en très mauvais état, le Conseil Municipal décide de faire l'inventaire et de passer commande.

REUNION DU 23 JUIN 2020

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

Accepte le projet d'un montant de 61058.75€ HT se répartissant de la façon suivante :

Chemin Mépiaud : **Entreprise Freyssinet Laligand 3.080 € HT**
Route de la Rebeyrie : **Entreprise Freyssinet Laligand 17.766€ HT**
Acqueduc route de la rebeyrie : **Entreprise MTB Moury 1.345 € HT**
Route de Chaumont : **Entreprise Lascaux 4.375 € HT**
Stade : **Entreprise LASCAUX 19.499,50€ HT**
Impasse de Meyvialle : **Entreprise Freyssinet Laligand 2.058,5€ HT**
Chemin de la Genette : **Entreprise Freyssinet Laligand 4.300,75€ HHThgHT**
Route de l'Etang : **Entreprise Freyssinet Laligand 4.929€ HT**
Acqueduc le Bos : **Entrepreie MTB Moury 3.705€ HT**

Ces travaux feront l'objet d'une demande d'avenant au contrat de solidarité actuel afin de redéployer les crédits affectés au projet de salle polyvalente qui est ajourné, soit une subvention de 30.000€ pour un projet de 60.000€ HT minimum.

Acquisition gyrobroyeur et bétonnière tractée – Commande et Demande de subvention

Il est nécessaire d'acquérir un gyrobroyeur propre à la commune de Troche en remplacement de celui qui était en commun avec la commune de Beyssac et qui est hors d'usage ainsi que d'une bétonnière tractée en vue des différents travaux de voirie à effectuer, elle aussi défectueuse. A ce propos, plusieurs devis sont présentés.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

Accepte de renouveler le matériel cité pour un montant de 6599.08€ HT se répartissant de la façon suivante :

Gyrobroyeur : l'entreprise CHEVALIER Robert est retenue pour un montant de 5600,00€ HT

Bétonnière tractée : l'entreprise AGRO SERVICE 2000 est retenue pour un montant de 999,08 € HT

Le plan de financement est le suivant :

Montant des acquisitions 6599,08€ HT

Subvention départementale correspondante : 2639.63 €,

Part restant à la charge de la commune : 5279.26€ TTC

Budget Primitif 2020

Le budget primitif 2020 de la commune de Troche s'équilibre en dépenses et en recettes à 454.547,18€ pour la section de fonctionnement et à 404.646,18€ pour la section d'investissement.

Frais de scolarisation école d'Objat, classe ULIS

La commune d'Objat a fait la demande concernant les frais de scolarisation en classe ULIS d'un élève résidant sur la commune de Troche pour un montant de 78.75 €.

Le Conseil Municipal émet un avis favorable à cette demande.

Renouvellement contrat entretien des cloches

Le renouvellement du contrat d'entretien annuel des cloches est redonné comme les années précédentes à la SAS HONORE de Saint Germain ,les Vergnes pour un montant de 145 €HT, pour une durée de deux ans pouvant être reconduit dans la limite de deux années.

Contrat de maintenance extincteurs et alarmes incendie

Il est accepté de contractualiser la maintenance des extincteurs et alarmes incendie à l'entreprise LIMOUSIN Incendie à qui la mainten des extincteurs et alarmes incendie a toujours été confiée .

Le contrat proposé par la SARL Limousin Incendie à Rilhac-Rancon (87) est défini comme suit :

- * 8€ HT par extincteur
- * 8€ HT par alarme type 4 à piles
- * 30€ HT par alarme type 4 filaires
- * 40€ HT frais de déplacement

Les vérifications des scellés, des joints de tête, et des étiquettes, les recharges de maintenance sont compris.

Le contrat est consenti pour une durée de 1 an renouvelable tacitement.

Taux d'imposition pour 2020

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité des membres présents, de ne pas augmenter les taux 2019 de la taxe foncier bâti et foncier non bâti pour l'année 2020, à savoir :

- Foncier bâti : 10.26% (base : 399800)
- Foncier non bâti : 79.68% (base : 48300).

A noter que le taux la taxe d'habitation est gelé pour l'année 2020, le taux 2019 soit 8.23% sera appliqué (base : 649300).

REUNION DU 6 AOUT 2020

Renouvellement du bail locatif du logement 12 Place de la République

Monsieur le Maire indique à l'assemblée que le bail locatif du logement sis au 12 Place de la République arrivant à expiration le 31 Août prochain, il convient de procéder à son renouvellement.

Le Conseil Municipal accepte de renouveler le bail locatif de ce logement communal pour une nouvelle période de 6 ans. Il précise que le montant mensuel du loyer reste inchangé à 277.68€ conformément à l'avenant n° 5 du 26 Novembre 2019, augmenté des charges mensuelles de chauffage s'élevant à 80 €.

Désignation d'un élu référent sécurité routière

L'Etat et l'Association des Maires de la Corrèze demandent la mise en place d'une coopération entre l'Etat et les élus locaux sous la forme d'un réseau d'élus référents sécurité routière. Le Conseil Municipal désigne Monsieur BRETAGNOLLE Gilles en qualité d'elu référent de la commune de Troche et Madame LORTHOLARY Martine en qualité d'élue suppléante.

Approbation du Plan Local d'Urbanisme

Après l'enquête publique sans observations particulières , et après avis des Personnes Publiques Associées, le conseil municipal approuve le PLU.

Le dossier de plan local d'urbanisme est tenu à la disposition du public à la mairie de Troche. Il est également consultable dans son intégralité sur internet sur le site www.geoportail-urbanisme.gouv.fr

Instauration du droit de préemption urbain sur le territoire de la commune de Troche

Dans le cadre de ce PLU, le Conseil Municipal considère qu'il est nécessaire d'instaurer un droit de préemption simple sur les zones urbaines et à urbaniser du PLU lui permettant de mener à bien sa politique foncière.

REUNION DU 29 SEPTEMBRE 2020

Gyrobroyeur

L'ancien gyrobroyeur de la commune acheté en 1997 ayant été remplacé par un équipement plus adapté aux tâches des agents techniques, aussi il est proposé de le vendre pour la somme de 500€ à un particulier. Le Conseil Municipal accepte la vente pour la somme indiquée.

Cantine VIGEOIS

Une demande de participation financière de la commune de Vigeois concernant les frais engendrés par 2 élèves de Troche pour la restauration scolaire à compter de la rentrée scolaire 2020/2021 a été reçue, afin d'alléger la part restant à la charge des familles.

Le Conseil Municipal accepte de participer à hauteur de 1.50€ par élève et par repas ramenant ainsi le prix du repas pour les familles à 2,60€, soit identique au prix payé par les familles de Vigeois. Une convention va être signée.

Loyers la Table de TROCHE

En raison des restrictions sanitaires liées à la COVID19, La Table de Troche a dû fermer ses portes pendant plusieurs semaines. A ce propos, et afin de venir en aide à Mr SAMPOUX & Mme AUDEBERT, Mr le Maire propose que :

* Les loyers de Mars 2020 à Août 2020 inclus soient reportés à la fin de leur bail soit de Juillet 2031 à Décembre 2031.

* Le loyer du mois de Septembre 2020 ne leur soit pas exigé afin de compenser les pertes financières liées à la fermeture de leur établissement.

* La participation annuelle d'occupation du domaine public de 40€ ne leur soit pas demandée.

Le Conseil Municipal accepte les propositions ci-dessus.

Aménagement de sécurité Entrées de Bourg

Mr le Maire présente au Conseil Municipal le dossier de l'aménagement sécurité de la route départementale n°7 en traverse. L'opération consiste en la réalisation de deux plateaux ralentisseurs respectivement sur l'avenue de la Genette et l'avenue de Pompadour (RD7). Le coût total de ces travaux s'élève à 20.837,50€ HT soit 25.005,00€ TTC.

Le Conseil Municipal :

* Sollicite le Département pour l'obtention d'une subvention, au titre de la dotation Voirie 2020, afin de réaliser les travaux concourants à la mise en sécurité de la traverse de bourg,

* Arrête le plan de financement suivant : Subvention du Département : 8.335 €

Fonds libres : 16.670 €

Total : 25.005 €

La réalisation de ces ralentisseurs côté Vigeois oblige le déplacement du panneau de limite d'agglomération qui est implanté au niveau du carrefour de la RD7 direction Vigeois avec la D148 direction Le Glandier.

REUNION DU 5 NOVEMBRE 2020

Renonciation taxe d'aménagement

Suite à l'approbation du PLU, la part communale de la taxe d'aménagement est instituée de plein droit dans la commune. Considérant que le Conseil Municipal peut renoncer à percevoir la taxe d'aménagement sur l'ensemble de son territoire par une délibération. Le Conseil Municipal décide de renoncer à percevoir la taxe d'aménagement sur la totalité de son territoire. La délibération est valable pour une durée de 3 ans, reconductible d'année en année.

Décision Modificative 1

Montant des travaux d'éclairage au sol (église / monument) 16.821,60€.

Montant disponible sur l'opération 8.000€.

9.000€ sont pris sur l'opération « Caserne Pompadour » pour être affectés à l'opération « Eclairage au sol »

Décision Modificative 2

Montant des travaux allée des écoles (avec suppléments) : 118.000€.

Montant disponible sur l'opération 110.000€.

8.000€ sont pris sur l'opération « Caserne Pompadour » pour être affectés à l'opération « Aménagement rue des Ecoles ».

Plan Communal de Sauvegarde

La Commune a nécessité de mettre en place le plan Communal de Sauvegarde qui est un dispositif prévoyant l'organisation à mettre en œuvre en cas de sinistre majeur.(tempête, inondation...). Ce PCS a été mis à jour par le nouveau Conseil Municipal.

MAISON SISE 1 PLACE DU MARRONNIER

La DIA (Déclaration d'Intention d'Aliéner) a été reçue concernant la propriété sise 1 Place du Marronnier appartenant à Mr LE PORTIER.

La mise à prix est de 25.000 €. Un acquéreur s'est manifesté pour 20.000 €. La Commune décide de faire valoir son droit de préemption et demande un rendez-vous pour visiter le bien afin de délibérer.

INFOS

Chênes

Suite à l'expertise de l'ONF, un élagage est à prévoir.Des devis vont être faits par l'entreprise GAUTHEROT.

Tarifs Gaz Octobre à Mars 2021

Prix du kWh en Centimes d'€ : 6,55 TTC (6,94 période Avril – Septembre 2020)

Prix de l'abonnement : 25.33€ TTC (même prix période précédente).

Cérémonie 11 Novembre

Suivant les directives préfectorales, la cérémonie sera adaptée. Une gerbe sera déposée.

REUNION DU 4 DECEMBRE 2020

Travaux Sécurité Entrées de bourg

Dans le cadre des travaux d'aménagement de sécurité de la route départementale n°7 en traverse et compte tenu du montant de l'estimation des travaux, une simple consultation a été réalisée dans le respect des principes fondamentaux de la Commande Publique.

L'ouverture des plis s'est déroulée le 1er Décembre en Mairie de Troche avec la commission dédiée. L'entreprise LASCAUX a été retenue pour un montant 22.529,50€ HT.

Il est proposé au Conseil Municipal de confier la partie d'assistance technique (maitrise d'œuvre) à CORREZE INGENIERIE. Le montant de la mission s'élève à 2.252,95€ HT.

Le Conseil Municipal sollicite le Département pour l'obtention d'une subvention, au titre du programme complémentaire de Voirie afin de réaliser les travaux concourants à la mise en sécurité de la traverse de bourg.

Subventions

Le Conseil Municipal décide de subventionner les Jeunes Sapeurs Pompiers Pompadour pour un montant de 50€.

Le Conseil Municipal décide de subventionner les Jeunes Sapeurs Pompiers Vigeois pour un montant de 50€.

Le Conseil Municipal décide de subventionner l'AFM Téléthon pour un montant de 50€.

Révision montant mensuel des loyers logements communaux pour 2021

Il est décidé d'augmenter le montant mensuel des loyers des logements communaux de 0,66% comme préconisé par l'INSEE à compter du 1er Janvier 2021.

Travaux de transformation d'un puits en fontaine / Subvention Départementale

Dans le cadre des travaux d'embellissement de la Place du Marronnier, et après consultation de la Commission des travaux, le Conseil Municipal décide de lancer un projet de transformation du puits situé sur la Place du Marronnier pour le remplacer par une fontaine avec une couade.

Après délibération, le devis de l'entreprise ARRO LIMOUSIN est retenu pour un montant de 20.830 € HT pour la réalisation de la fontaine ; le devis de l'entreprise F&S Vincent Ratinaud est retenu pour la réalisation d'une couade en bois pour un montant de 750€ HT.

Une demande de subvention est faite aux services du Département pour un montant correspondant à 25% de la dépense.

VŒUX DU MAIRE

Le 14 Janvier 2020, le Maire a adressé ses vœux à la population dans la Salle des Fêtes



REPAS DES AINÉS

Les Aînés de la Commune ont été invités à un repas convivial dans la Salle des Associations le dimanche 2 Février 2020



COMMEMORATIONS

Avec l'instauration des mesures sanitaires liées à la crise de la COVID19, les cérémonies du 8 Mai et du 11 Novembre se sont déroulées sans public, seulement en comité restreint avec dépôt de gerbe.



NOTRE CENTENAIRE IRENE PRADAUX

Le 27 Novembre 2020, la doyenne de la Commune, Madame PRADAUX a eu 100 ANS !

En cette période sanitaire de confinement, nous n'avons pas eu la possibilité de fêter comme souhaité ce bel anniversaire. Néanmoins la Commune de TROCHE, par l'intermédiaire du CCAS, lui a déposé à l'EHPAD d'Arnac Pompadour où elle réside une composition florale et un panier garni de fins biscuits et chocolats.



La commune décline toute responsabilité concernant les articles des associations, ces derniers étant sous l'entière responsabilité de leurs signataires

COMITE DES FETES

Le bureau du Comité des Fêtes de TROCHE a changé courant 2020.

Voici une petite rétrospective faite par l'ancienne présidente Martine LORTHOLARY des activités menées depuis 2005 voir même quelques années avant.

« Mon attachement au Comité des fêtes de Troche remonte à 1992 sous la présidence de D. Demarty. C'est avec son équipe d'hommes et de femmes, que j'ai participé et partagé aux joies des activités autour de l'Etang de la Rechèze (1992 à 2005). Elles ont été nombreuses: vidanges de l'étang, concours de pêche, concours de pétanques. Ce fut aussi le partage de grandes soirées festives : Soirée tourtous, pâtés de pommes de Terre, Bourguignon, Choux farcis, Poule au Pot, Pot au feu, le tout cuisiné avec passion par des cuisinières hors norme... Nous avons tous gardé des photos et surtout des images de grands bénévoles qui nous ont quitté pour un autre monde. (les DD , Pierre, Patrick, Maurice, Jeannot MERCI !!)



A partir de 2001, nous nous sommes donnés un nouveau défi.

Dédé m'a laissée mener la journée du Goût avec les artisans, commerçants et les éleveurs de la commune.

Un choix collégial fut de placer cette fête en date et lieu des anciennes fêtes menées par les équipes de Mrs Tamain et Paradinas. Du 12 Aout 2001 au 11 Aout 2012, ce furent des journées festives autour de la gastronomie Limousine. Le samedi était dédié à la traditionnelle omelette aux cèpes après le concours de pétanque. Le dimanche matin, la mise en bouche démarrait par le casse croute limousin, midi c'était des retrouvailles autour d'un steak frites et ou repas concoctés par nos restaurateurs, la soirée se terminait autour d'une Paella.

C'est ainsi que les premiers marchés de pays ont démarré.

Nous avons en moyenne 25 stands qui jalonnaient la grande Rue passante de Troche. Toute la commune était active en participant à la décoration des entrées de bourg .

Nous avons vu nos enfants défiler déguisés sous différents thèmes.

Une petite ferme Trochoise avait même été créée pour la journée, avec ses véhicules d'antan.

Un chien de troupeau menait une bonne dizaine de brebis sous les commandements de son maître.

Des bandas, groupes folkloriques ont animé les journées. Nous avons eu aussi des jeunes chanteurs et chanteuses de la commune qui ont su prendre le micro de l'animateur. Je n'oublierai pas de citer le service de sécurité pris en compte par de grands gaillards Trochois.

Nous avons permis à 12 personnes de gagner des repas gastronomiques avec la tombola. Il reste en nous beaucoup de souvenirs et d'anecdotes joyeuses.

Au delà de cette fête, il y a eu aussi des participations :

-Aux comices agricoles du canton de Vigeois.

-Du partenariat avec le club Vélo Cyclo tourisme de Troche pour les journées randonnées, VTT et quadistes.

-Des après midi Halloween, les fêtes des voisins, les soirées théâtres chaque mois de mai..

-Un apéro concert avec les Humeurs Cérébrales.

-Un barbecue Concert avec «Les 3 cafés Gourmands ».

Je souhaite remercier publiquement tous les membres, et surtout tous les bénévoles qui au cours des différentes années se sont donnés à cœur joie pour que Troche soit animé.

Le 17 septembre j'ai cédé mes fonctions de présidente du Comité des fêtes à un nouveau bureau à qui nous laissons les clés de cette association, le matériel et une trésorerie qui leur permettent de rebondir et de porter du bonheur à la commune de Troche pour bien des années.

Encore merci à vous tous !

Allez ! Portez vous bien !

Martine LORTHOLARY

COMITE DES FETES (SUITE)

Mot du nouveau Comité des fêtes :

« Suite à l'Assemblée Générale du 17 Septembre 2020, un nouveau bureau a été élu pour redonner un nouvel élan. Ce dernier est ainsi composé : Président : SEGERAL Sébastien, vice-présidents : BERROCAL Elise et MASSIAS Laurent, secrétaire: MOURY Carole, secrétaire-adjoint : SAMPOUX Thierry, trésorier: JABOUYNA Didier. .

Nous espérons entreprendre au plus tôt, suivant l'évolution de la crise sanitaire, une réunion pour mobiliser un maximum de bénévoles. Cette dernière permettra de passer un moment convivial et d'échanger sur les futures manifestations autour d'un apéro;

Nous comptons sur vous... il est temps qu'un esprit festif revienne sur notre Commune.

En attendant de pouvoir vous voir, prenez soin de vous. »

Le président Sébastien SÉGÉRAL



TROCHE CYCLO NATURE

2020 est l'année du Coronavirus. Ce micro-organisme a pourri notre vie de tous les jours et ruiné les activités du pays.

Comme toutes les associations, nous avons vécu une année totalement blanche.

Nous avons pourtant débuté l'année comme d'habitude:

- les entrainements du samedi de nos cyclistes se déroulaient très sérieusement
- le stage en Espagne était sur les rails et nous devons découvrir une nouvelle destination... Le 1er confinement a eu lieu la semaine où nous devions partir.
- nous avons lancé l'organisation des quatre premières courses (St Sornin, Seilhac, La Grange Vieille, Troche) ; les dossiers étaient déposés à la sous-préfecture de Brive et dans les mairies. Le dossier de Pompadour était constitué. Tout a été annulé par le premier confinement.

L'espoir est revenu fin mai et les entrainements ont un peu repris. Nous avons mis sur pied une journée en juin où une vingtaine de nos licenciés a fait une bonne sortie, ce qui a permis de réunir une grande partie de notre famille autour d'un bon casse-croûte chez David Sudrie.

Fin juillet, le « centre d'entraînement » s'est déplacé dans le Lot à côté de Gourdon. Notre ami et coureur Laurent Laval nous a reçu chaleureusement chez lui en nous assurant le gîte et le couvert. Après une bonne sortie sur les routes pittoresques mais encombrées de la région, une soirée barbecue sympathique à la lueur des lampions nous a ravis.

Finalement, une poignée de nos coureurs les plus motivés (mais aussi les plus âgés) a participé à quelques courses organisées dans le secteur (août, septembre).

Evidement, il n'y a pas eu de loto ni d'assemblée générale.

Vivement 2021 où on espère reprendre une activité normale si Madame COVID nous en laisse la possibilité.

Le président André DUPUY

AMI QUAD TROCHOIS



Tout d'abord, tous les membres de notre association AMI QUAD TROCHOIS se joignent à moi pour vous souhaiter une bonne année 2021 ainsi qu'à vos proches.

Que cette année associative soit pleine de joies, de rencontres et d'échanges et surtout, plus agréable à vivre que l'année précédente. Cette année 2020 n'a évidemment pas épargné notre association.

Le résumé de cette année passée est le suivant : suite au nouveau challenge professionnel de notre secrétaire Cyril Roig qui lui prend beaucoup de son temps, ce dernier décide de céder sa place et c'est en la personne de Philippe DUBOUREAU, élu à l'unanimité, que nous pourrons désormais compter pour remplacer Cyril ROIG.

Nous remercions Cyril pour toutes ces années de dévouement et sommes très heureux de l'investissement de Philippe pour notre association.

Concernant l'organisation de nos randonnées, les hivernales prévues les 1^{er} Mars 2020 et 29 Mars 2020 ont été annulées à cause de la Covid19.

Nous avons donc repoussé à Septembre ces 2 randonnées qui ont été annulées à leur tour.

Nous avons préféré annuler car nous n'aurions pas pu organiser de repas, ce qui à notre sens est primordial dans l'esprit de nos quadeurs.

C'est donc une année « blanche » pour notre association en ce qui concerne l'organisation de randonnées.

Nous avons malgré tout effectué des travaux et nettoyé quelques chemins en début d'année en prévision de futures randos.

Nous notons aussi que le chemin en dessous de la Meynie est de nouveau praticable, ce qui nous réjouit, mais il y a encore beaucoup de nettoyage à effectuer.

Pour cette année 2021, les randos hivernales sont d'ores et déjà annulées et nous espérons pouvoir organiser nos prochaines randonnées aux beaux jours, la condition étant de pouvoir, non seulement pratiquer notre loisir favori, mais aussi de pouvoir se réunir autour d'une table.

Pour conclure, nous tenons tout particulièrement à remercier la mairie de TROCHE pour son engagement

et sa gratitude envers notre association, le soutien de la commune étant essentielle à la pérennité de cette dernière.

Nous adressons également un grand merci aux membres bénévoles et à leurs conjoints pour leur aide.

A très bientôt dans nos sous-bois ...

Le président Cyril FEYDEL



AMITIE DES TROIS ROCHES

Vu le contexte sanitaire, aucune réunion ni manifestation n'a eu lieu pour le club Amitié des trois roches .

La présidente Nicole BREDOSSIAN

AMICALE DES CHASSEURS

Forte de ses quarante-neuf membres, à ce jour, la Société Communale de Chasse de Troche s'efforce d'abord de leur offrir les meilleures conditions possibles d'exercice de leur loisir.

Mais à côté de cela, elle est présente sur plusieurs fronts: rester vigilante quant à l'application de la réglementation et la surveillance des espèces, maintenir en permanence la communication avec les agriculteurs, les propriétaires et les partenaires associatifs en restant à l'écoute de leurs remarques ou réclamations, participer à la protection des cultures, répondre présent quand l'autorité administrative nous mobilise



pour une mission d'intérêt général envers les sangliers et chevreuils qui occasionnent des dégâts en cette période de confinement, distribuer largement les venaisons très appréciées des destinataires, assurer autant que possible la régulation des espèces nuisibles les plus envahissantes, en particulier les ragondins.

Malgré cela, quelques difficultés de compréhension apparaissent avec de nouveaux arrivants concernant le passage des chasseurs mais bien qu'il soit regrettable que des zones de plus en plus larges ne soient plus accessibles, nous acceptons cette réalité du moment en veillant à ménager de bonnes relations, en ne manquant pas les occasions de faire connaître nos pratiques et en tentant de les faire partager au plus grand nombre.

Le président Georges VAYNE

ENTENTE TROCHE VIGEOIS

La saison sportive 2019/2020 est la quatrième saison du club ENTENTE TROCHE VIGEOIS issu des deux clubs ex Union Sportive TROCHE et Football club VIGEOIS.

Deux équipes séniors ont été engagées en championnat du District de football de la Corrèze

L'équipe A qui évolue en 2ème Division et l'équipe B qui elle évolue en 4ème Division.

La Covid 19 nous a obligé à un arrêt du championnat le 13 Mars 2020. A ce stade l'équipe A se classe 3ème et l'équipe B termine 5ème. Le devenir de notre club passe également par nos jeunes qui jouent au sein de l'école de football de l'ENTENTE DES VERGERS. Cette école regroupe les clubs d'AUVEZERE - MAINE, de l'ENTENTE TROCHE-VIGEOIS, d'UZERCHE, de CHAMBERET et de TREIGNAC soit environ 230 jeunes.

N'oublions pas l'équipe FOOT LOISIRS qui joue le Jeudi soir.

L'Entente TROCHE-VIGEOIS, avec à la coprésidence Odile BERROCAL et Damien DECHERF a rassemblé pour cette saison 2019/2020 124 joueurs toutes catégories confondues (Séniors, Vétérans, - 20 ans, filles et garçons de 6 à 18 ans) sans omettre les éducateurs, dirigeantes, dirigeants et les trois arbitres du club. Les joueurs officient sous la coupe de l'entraîneur Cyril BURG.

L'ETV remercie toutes les personnes qui de près ou de loin s'associent à la vie du club, nous remercions également la municipalité de TROCHE dans son soutien sans faille.

Nous vous souhaitons une très bonne et heureuse année 2021 en espérant que nous puissions retrouver au plus vite une vie normale.

La présidente Odile BERROCAL

LE COMITE DE JUMELAGE

Cela fait maintenant 38 ans que le Comité de Jumelage assure pour la municipalité de Troche, comme pour ses voisines Arnac-Pompadour, Beyssac, Beyssenac et Saint Sornin Lavops, la mission de faire vivre le jumelage signé en 1982. En 2015, Concèze a rejoint le jumelage et en 2019, il s'est ouvert à un deuxième partenaire étranger.

Nous avons donc deux communes jumelles: La première, Markt Oberelsbach, est allemande, située dans le Land de Bavière, à 300 km au nord de Munich et 130 km de Francfort. C'est un groupement administratif de 5 villages qui ont entre 270 et 1100 habitants. En quelque sorte, c'est une configuration assez proche de celle de nos communes du pays de Pompadour. La région est plutôt rurale, plusieurs industries se trouvent cependant dans un rayon de 50 km.

La région et Oberelsbach sont pilotes dans le domaine du développement durable. Oberelsbach héberge le



siège administratif du Parc de biosphère Rhön, un espace dédié à la préservation de l'environnement et au développement durable tout autant qu'au tourisme vert. La commune héberge aussi un centre de formation au développement durable qui accueille des groupes tout autant que des particuliers.

Notre deuxième partenaire est une ville italienne, Villorba. Elle est située à environ 50 km de Venise et a près de 20000 habitants. Elle possède une industrie variée et un patrimoine historique riche. Sa situation géographique en fait une destination touristique attrayante. Nous ferons plus ample connaissance lors de notre prochaine rencontre de jumelage qui aura lieu à Villorba.



Quant aux activités du comité de jumelage depuis la parution du dernier bulletin municipal, nous avons pu mener nos actions habituelles sur une partie de l'année, mais un temps fort prévu, à savoir la rencontre de jumelage en Italie, a dû être reporté pour cause du Covid 19.



En décembre 2020, après beaucoup d'interrogations, le marché de Noël de Pompadour a pu avoir lieu et nous avons encore une fois été présents. Certes, nous ne pouvions proposer de produits périssables car leur commande aurait dû s'effectuer longtemps à l'avance alors que les marchés étaient compromis. Mais notre public a profité de nos nombreux objets de décor venus d'Allemagne.

Comme c'est la tradition depuis plusieurs années, le comité de jumelage a organisé en Février une soirée crêpes pour tous ses adhérents. La salle du Vieux Lavoir était pleine et tout le monde a passé un moment très agréable.



LE COMITE DE JUMELAGE (SUITE)

L'assemblée Générale a été reportée pour cause de Covid et a finalement pu se tenir le 23 Septembre 2020 à Pompadour. L'assistance nombreuse a approuvé les comptes rendus de la présidente, Claudine Charieyras, et de la trésorière, Mari-Jeanne Pradaux. Elle a aussi pris connaissance avec satisfaction des nombreuses actions menées. Et c'était le moment de remercier Claudine Charieyras, présidente depuis 18 ans, qui quittait ses fonctions; Merci Claudine, pour ton engagement sans faille, ton énergie, tes idées et ta persévérance pour leur réalisation. Le conseil d'administration, nouvellement élu, s'est réuni et a désigné le bureau : Présidente : Angéla Cluzel. Vice-présidents : Christiane Piron et Joël Priam. Secrétaire : Angelika



Olivet. Secrétaire-adjoint : Stéphane Lainé. Trésorière : Marie-Jeanne Pradaux. Trésorière-adjointe : Francine Pusset. Autres membres du CA : Michèle Boudy, Marie-José Fiala, Sandrine Lainé, Martine Morin, Alain Olivet, Chantal Serres.

Le voyage à Villorba n'a pu avoir lieu mais ce n'est que partie remise. Les contacts continuent avec les responsables du jumelage à Villorba pour une rencontre dès que la situation sanitaire le permettra. En attendant, nous gardons le contact à travers diverses actions et des réunions virtuelles.

Toutes les personnes intéressées par nos rencontres pourront nous contacter au 0601206500 ou par courriel comitejumelage@cc-payspompadour.fr

Nous vous invitons aussi à visiter notre site internet <https://jumelagepompadour.jimdo.com> et notre page Facebook <https://www.facebook.com/ComitedejumelagePompadour>

TERRE DE CORRÈZE

Été 2020 : l'heure du bilan d'une saison pas comme les autres

Face aux interrogations liées au comportement des touristes pendant la crise sanitaire, il était difficile d'anticiper l'activité touristique de cette saison. La fréquentation en hausse dès la première quinzaine de juillet a vite balayé les inquiétudes. Ne pouvant partir à l'étranger, de très nombreux français ont découvert les vacances en France.

Les atouts des Terres de Corrèze : vastes espaces naturels préservés, sports nature, patrimoine et terroir, étaient en totale adéquation avec les attentes d'évasion et de ressourcement des touristes.

Cela nous conforte également dans la pertinence du choix de notre slogan « **Terres de Corrèze, Reconnectez-vous** », qui traduit les besoins de retour aux sources, de grand air et de reconnexion avec l'essentiel.

La présence des 2 triporteurs Terres de Corrèze sur les sites à forte affluence et sur certaines manifestations a été très appréciée. Ce nouveau mode d'accueil hors les murs, a permis d'aller au plus près des clientèles avec un rapport moins formel et un accueil hyper-personnalisé.

Les nouveaux parcours Terra Aventura sur Vigeois (parcours nocturne) et sur le secteur Pradines/Lestards (cache éphémère) ont attirés de très nombreux amateurs de ces chasses aux trésors nouvelle génération.

Sur l'ensemble du territoire la demande de randonnées a été très forte et en nette progression par rapport aux années précédentes. Sur ce point, l'Office de Tourisme a engagé des actions de concertation avec les acteurs du territoire pour harmoniser l'offre et la promotion des divers modes de randonnées proposés.

Le bilan de cet été 2020 est donc très positif en termes de fréquentation et de satisfaction des visiteurs. L'équipe de l'Office de Tourisme va donc poursuivre et développer la promotion et l'attractivité du territoire en travaillant avec les acteurs touristiques locaux.

LE PAYS D'ART ET D'HISTOIRE

Durant la période de confinement, l'activité du Pays d'art et d'histoire a pu se maintenir grâce à la mise en place du télétravail pour les trois salariés de la structure. Les actions en direction des scolaires ont été suspendues durant cette période, mais elles ont pu reprendre dès le mois de septembre.

Deux nouvelles publications sont parues cet été, une pour les enfants « Explorateurs Orgnac-sur-Vézère », et une pour les adultes « Focus Barrage du Saillant ».

L'exposition « L'aventure du rail » a repris son itinérance dans les communes avec à chaque arrêt un atelier gratuit proposé aux élèves de chaque classe. Le calendrier de l'exposition est disponible sur le site internet du Pays d'art et d'histoire www.vezereardoise.fr

Durant l'été, 35 dates et 58 animations ont été proposées. Elles ont attiré près de 900 participants. Le Pays d'art et d'histoire remercie l'ensemble des bénévoles et des personnes ressources qui sont venus prêter main forte à l'équipe de salariés. Parmi les nouveautés de cette année : une nouvelle version de l'escape game de Clairvivre, un cluedo géant à Brive, une visite théâtralisée à Ségur-le-Château et un spectacle sur l'histoire du rail qui complète l'exposition. Le public a répondu massivement présent malgré le contexte sanitaire.

Les Journées Européennes du Patrimoine se sont déroulées les 19 et 20 septembre et ont attiré plus de 120 personnes. Durant ces 2 jours, l'équipe du Pays d'art et d'histoire a organisé des visites guidées du barrage du Saillant, une randonnée sur le petit patrimoine de Saint-Bonnet-l'Enfantier, une visite guidée de l'église de Saint-Viance ainsi qu'un circuit vitraux sur les communes de Saint-Cyr-la-Roche, Objat et Voutezac.

Coordonnées:

Pays d'art et d'histoire Vézère Ardoise
Manoir des tours, 24 rue de la grande fontaine
19240 Allasac
05.55.84.95.66 / pah@vezereardoise.fr
www.vezereardoise.fr

SYNDICAT MIXTE A LA CARTE POUR L'AMENAGEMENT DE LA VEZERE (SIAV)

Composé de 4 EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunale) pour tout ou partie, soient 68 communes; 130314 habitants, le SIAV œuvre depuis 1969 pour assurer la libre circulation de l'eau et depuis 2018, pour appliquer les préconisations et obligations de la GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et de Prévention des Inondations) qui lui a été confiée. D'autres cartes lui sont confiées, comme Opérations Aménagements, Sauvegarde du Patrimoine, Sentiers, Natura 2000.

En cette année électorale municipale, un nouveau président, Monsieur Daniel FREYGEFOND, a été élu et préside la nouvelle équipe syndicale depuis le 22 septembre.

Dans le contexte de la crise sanitaire, la régie du SIAV ainsi que les entreprises sollicitées ont assuré l'accomplissement du programme annuel dont voici un aperçu des travaux GEMAPI.

- **Entretien de la végétation de berge** : consistant en l'abattage et l'enlèvement des arbres tombés dans le cours d'eau, pouvant menacer la sécurité des usagers ou augmenter le risque d'inondation sur la Couze, la Loyre, la Vézère, la Corrèze, la Roanne, le Maumont et le Planchetorte ainsi que des interventions coordonnées avec les services de la ville de Brive pour l'entretien des berges bordant la voie verte et du CEN Nouvelle Aquitaine pour la gestion d'une zone humide en vallée de Planchetorte.

- **Gestion et surveillance des cours d'eau** : plan étiage, entretien des passes à poissons et relevés pour la révision du PPGCE

Les agents du SIAV participent également à la surveillance des milieux et la collecte de données, notamment en assurant l'entretien régulier des passes à poissons des seuils publics du territoire, en participant aux pêches électriques réalisées par la Fédération de Pêche de la Corrèze et en mesurant les débits et la thermie de 15 cours d'eau en période d'étiage pour le compte d'EPIDOR.

SIAV (SUITE)

En 2021, le SIAV propose un programme annuel dans la continuité du service et dans le cadre de la DIG 2020-2025, l'objectif principal étant d'aboutir à concrétiser un plan de gestion coordonnée par bassin versant. Pour rappel, le territoire est concerné par le bassin Vézère-Dordogne divisé en sous bassin : Isle, Dordogne, Vézère.

La rencontre des membres élus, et des différents acteurs, a été et est toujours perturbée par la situation sanitaire. Néanmoins, le SIAV continue d'assurer le suivi et la gestion des cours d'eau.

Le président, les membres du comité syndical et l'équipe du SIAV vous souhaitent pour cette nouvelle année l'accomplissement de vos projets pour un avenir le plus serein possible.

Retrouvez les actions et l'actualité du SIAV sur notre site internet www.sia-vezere.fr

Coordonnées :

SIAV

5 Rue des Gaulies

19100 Brive

Tél 05.55.17.07.22 Mail : siavezere@wanadoo.fr

Quelques exemples d'intervention de l'année 2020

A I I D A H



Un service continu pendant l'été et durant toute la crise sanitaire

L'Association Intercantonale d'Intervention au Domicile des Aînés et des personnes Handicapées, présidée par Michèle RELIAT, Conseillère Départementale du canton d'Allasac, gère un service de portage de repas à domicile basé à Vigeois.

Elle dessert les cantons de Seilhac Monédières (sud), Uzerche et Allasac (nord).

Avec la crise sanitaire de cette année, l'association a assuré sans discontinuer son service, malgré les restrictions de déplacement et les vacances de ses employés. Les salariés ont fait preuve d'une attention toute particulière envers les personnes âgées et leur professionnalisme ne s'est pas démenti.

Les menus élaborés par une diététicienne sont confectionnés en liaison froide par le Centre Hospitalier Alexis Boyer d'Uzerche. Nous proposons à nos adhérents 2 formules au choix :

Une formule pour le midi et le soir à 10 € composée d'un potage, de 2 entrées, d'une viande ou poisson avec légumes, de 2 fromages ou produits lactés et d'un dessert.

Une formule entrée + plat (viande ou poisson avec légumes) à 6.80 €.

Une aide financière du Conseil Départemental peut être accordée dans le cadre de l'Aide personnalisée à l'Autonomie.

Une cotisation de 1 euro par an sera demandée pour l'association.

Vous pouvez nous joindre au 05 55 98 97 49 ou au 06 35 29 50 70 ou par mail aiida@orange.fr

Pour plus d'informations, un site internet est à votre disposition : www.livraison-repas-domicile-19.fr

ADAPAC

L'Association offre des prestations à domicile régulières, ponctuelles, en urgence et à tout moment, pour :

- * entretenir la maison : ménage, bricolage, jardinage.
- * faire les courses.
- * garder les enfants: en horaires atypiques, pendant les vacances et en périscolaire.
- * assister les personnes en situation de dépendance ou de handicap dans leur quotidien.
- * accompagner les enfants en situation de handicap dans toutes les activités de loisirs du milieu ordinaire (domicile, centre de loisirs, piscine, sport, etc...)

Les conditions de prise en charge :

- * vous devez être allocataire de la CAF
- * vous devez fournir un justificatif lié à votre indisponibilité temporaire
- * votre participation est calculée en fonction de votre quotient familial selon le barème national de la CAF

Quelles démarches ?

Il vous suffit de prendre rendez-vous avec l'ADAPAC ; notre responsable de secteur se déplace à votre domicile afin d'évaluer vos besoins et établir le projet d'accompagnement individualisé.

Pour nous contacter : Tél 05.55.17.63.90 Mail : adapac.aaf@adapac.fr

ADAPAC

29 Avenue de la Garenne Verte

19100 BRIVE

GDS SECTION APICOLE

Suite à une recrudescence des insectes dont le frelon asiatique, beaucoup de personnes nous contacte pour avoir des informations sur sa destruction. Une fiche de signalement de nids de frelons asiatiques est disponible en mairie. Vous pouvez contacter le GDS de Tulle au 05.55.20.84.33 ou par mail gds19@reseaugds.com .Site internet : gds19.org

GDS
 GDS de la Corrèze
 Immeuble Consulaire
 Rue Pignat - Tulle 19100 - 05 55 20 84 33
 19100 Tulle Cedex
 Tél : 05 55 20 84 33
 Fax : 05 55 20 81 35
 E-Mail : gds19@reseaugds.com
 05 55 20 84 33
 05 55 20 84 33
 05 55 20 84 33
 05 55 20 84 33



Photo Pollet Eric

Le FRELON ASIATIQUE
 (Vespa velutina nigrithorax)

Un piégeage sélectif à débiter au printemps

Originaire d'Asie, ce frelon invasif a débuté sa colonisation française au tout début des années 2000. Sa présence a été remarquée dès 2004 dans le Lot et Garonne et en Gironde et depuis il poursuit son expansion rapidement occasionnant une prédation marquée sur les abeilles et un risque humain potentiel.

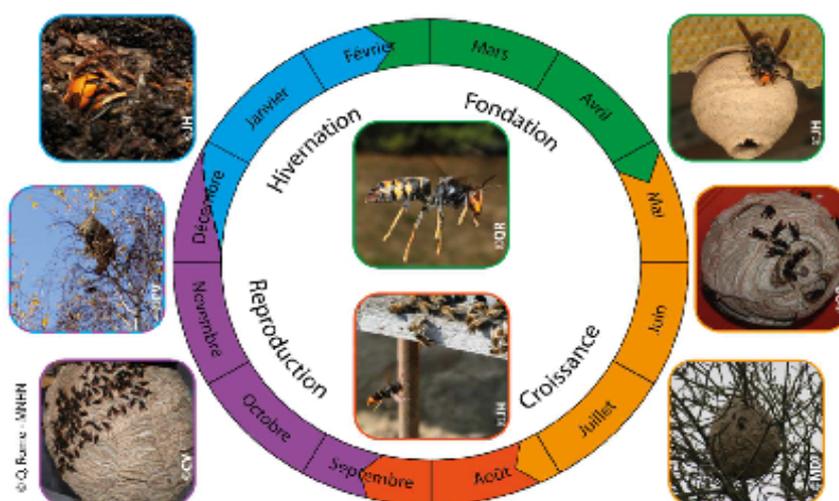
À ce jour, toute la France est colonisée. Sa progression sur le continent européen semble inévitable. L'année 2020 a connu un printemps précoce favorable au développement de tous les insectes. Qui dit abondance d'insectes butineurs, dit augmentation de la taille des colonies des prédateurs dont fait partie *Vespa velutina*

Selon son cycle de reproduction, (voir cycle de Rome et al., 2013), fin janvier début février, nous serons à la fin de l'hibernation des reines. Chaque reine fondatrice cherchera un endroit pour construire un nouveau nid, pondre quelques œufs et soigner ces premières larves. Ces dernières deviendront des ouvrières adultes après 60 à 75 jours selon la température ; ces ouvrières seront capables de prendre en charge la construction du nid secondaire et l'entretien de la colonie.

Pour nourrir ces premières larves, la reine aura besoin de beaucoup de protéines et c'est pourquoi **AU PRINTEMPS** ce sera le moment idéal pour la piéger.

Quel que soit le piège installé, il doit être le plus sélectif possible. La taille de l'orifice doit retenir les frelons tout en laissant sortir les insectes non visés. Les appâts ne doivent contenir que très peu de sucre de manière à attirer le moins d'insectes pollinisateurs. Les pièges à base de croquettes pour chats avec de la bière et un peu de sucre fonctionnent assez bien au printemps quand les besoins protéiques des frelons augmentent.

Les pièges permettent de diminuer la pression de prédation localement et d'affaiblir les colonies de frelon : 1 reine piégée = 1 nid en moins



Cycle frelon Rome Q. MHNH

Plaquette *Vespa velutina* au 26/11/20, susceptible de modification selon les évolutions réglementaires



TERRITOIRE ZÉRO DÉCHET



GASPILLAGE

Info déchets

Trop de masques sont retrouvés dans les contenants de tri !

ORDURES MENAGERES ET TAXE INCITATIVE

Depuis 2015, la Taxe Incitative d'Enlèvement des Ordures Ménagères **TIEOM** tient compte de la production réelle de déchets des foyers.

Son montant comprend deux parts :

- **une part fixe** calculée sur la base imposable du logement
- **Une part variable** calculée en fonction du volume de déchets collectés en année N-1, selon deux paramètres :
 - le volume du contenant utilisé d'où l'importance de sortir son contenant plein
 - * le bac : 120L, 180l, 240lL, 360L ou 770L
 - * la trappe de la colonne enterrée ou semi-enterrée : 50L ou 100L
 - * les sacs rouges post-payés = 30L, 50L ou 100L
 - le nombre de présentations
 - * levée du bac (comptabilisée avec la puce intégrée)
 - * ouverture de trappe de la colonne (comptabilisée avec le badge)
 - * retrait des sacs rouges post-payés (conditionnés en rouleaux de 25)

Un prix au litre est déterminé chaque année par le SIRTOM et permet de calculer la part incitative

Pour 2020 (production de déchets sur l'année 2019, le prix au litre a été fixé à 0.0208 euros

Mode de calcul part variable : Volume du bac X nombre de levées X prix au litre

Pour tous renseignements complémentaires, consultez le site internet www.sirtom-region-brive.net

Ou écrivez au SIRTOM de Brive—Avenue du 4 Juillet 1776 - 19100 BRIVE.

LE PERMIS DE CONDUIRE

La demande se fait uniquement sur internet : <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr>

LA CARTE GRISE

Pour obtenir une carte grise ou modifier votre adresse, vous devez aller sur le site :

<https://immatriculation.ants.gouv.fr>

LA CARTE D'IDENTITE ET LE PASSEPORT

Vous devez d'abord faire une pré-demande par internet. Vous trouverez toutes les informations nécessaires sur: www.service-public.fr ou sur: <https://passeport.ants.fr>

Une fois cette formalité accomplie, vous devez prendre rendez-vous pour déposer votre dossier et les pièces justificatives demandées dans une mairie équipée du dispositif pour recevoir les demandes. Les mairies d'UZERCHE (05.55.73.17.00) et d'OBJAT (05.55.25.81.63) sont équipées . Le dispositif circule également dans d'autres mairies sur des jours bien précis :

- * ORGNAC (05.55.98.94.01) : le 1er lundi matin du mois (à partir de 10h)
- * SAINT SORNIN LAVOPS (05.55.73.32.61) : le 1er mardi du mois
- * LUBERSAC (05.55.73.50.14) : le 1er mercredi du mois
- * VIGEOIS (05.55.98.91.93) : le 1er jeudi du mois

LE RECENSEMENT POUR LA JOURNEE DEFENSE ET CITOYENNETE

Ce recensement est obligatoire pour tous les jeunes, filles et garçons, de nationalité française à l'âge de 16 ans et dans les 3 mois qui suivent (ou dès l'obtention de la nationalité française si vous ne l'aviez pas à 16 ans).

Il suffit de se présenter en mairie avec sa carte d'identité et le livret de famille des parents.

La mairie vous remettra une **Attestation de recensement** qu'il faudra conserver car demandée pour vous inscrire à tout examen d'Etat (scolaire, permis de conduire etc...) . Dans ce cas, ne donner que des photocopies.

LES MSAP

Les « Maisons de Services Au Public » ont pour but de vous aider dans vos démarches administratives.

Les plus proches sont celles de VIGNOLS et de SAINT YBARD.

MSAP de VIGNOLS : 1 Rue du viaduc 19130 VIGNOLS

tél 05.55.25.95.93 mail: msap@vignols.fr

MAISON FRANCE SERVICES de SAINT YBARD : 1 Rue des Fontaines 19140 ST YBARD

tél 05.55.21.51.84 mail : saint-ybard@france-services.gouv.fr

COORDONNEES UTILES

POMPIERS	18 ou 112	SIRTOM BRIVE	0800.204.054
GENDARMERIE	17	EDF DEPANNAGE	0810.333.019
SAMU	15	SAUR DEPANNAGE	05.81.91.35.05
CENTRE ANTI POISON	05.56.96.40.80	ORANGE DEPANNAGE	1013

COMMUNE DE TROCHE

Mairie - 14 Place de la République - 19230

TROCHE

05-55-73-36-19

mairie.troche@wanadoo.fr—www.troche.fr



Secrétariat de Mairie

LUNDI 9H—16H

MARDI 9H-16H

MERCREDI 9H-13H

JEUDI 9H-16H

VENDREDI 9H-16H

SAMEDI 9H-12H

Agence Postale Communale

LUNDI 9H—13H

MARDI 9H-13H

MERCREDI 9H-13H

JEUDI 9H-13H

VENDREDI 9H-13H

SAMEDI 9H-12H